

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

<p>Nombre de conseillers En exercice : 14 Présent : 11 Procuration : 1 Votants : 12 Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0</p>	<p>L'an deux mille vingt-deux le sept novembre Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance</u> : M. COCCOZ Patrick <u>Date de convocation</u> : 2 novembre 2022</p>
<p><u>Réf</u> : 22149</p> <p><u>Objet</u> :</p> <p>Avenant 1 marché DUMAS Frères aménagement coin baignade</p>	<p><u>Présents</u> : M. DENNE Jean – Claude - Mme MICHAUD Sonia - M. COCCOZ Patrick - M. MUFFAT Michel - Mme MICHAUD Carole - M. GAILLARD Guy - M. ROSSET André - M. BRAIZE Richard - Mme SIBIL Christine - Mme TAVERNIER Marie – Laure - Mme QUOEX Valérie</p> <p><u>Absents ou excusés</u> : M. DUCHEMIN Vincent - M. MUFFAT Bruno - Mme MCQUADE Alisha</p> <p><u>Procuration</u> : M. MUFFAT Bruno à M. COCCOZ Patrick</p>

Monsieur MUFFAT Michel présente au conseil municipal l'avenant n°1, concernant le marché d'aménagement du coin baignade, réalisé par l'entreprise DUMAS Frères, correspondant à la réhausse de la baignade, pour la protéger des inondations du lac

MARCHE	HT
INITIAL	264 155.00 €
AVENANT 1	39 540.00 €
TOTAL	303 695.00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré

- **ACCEPTÉ** l'avenant n°1 concernant le marché DUMAS Frères, pour l'aménagement du coin baignade, décrit ci-dessus
- **CHARGE** monsieur le maire de tous les actes relatifs à la présente délibération

Le Maire

DENNE Jean - Claude